

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 29
(Les élus concernés par une
association ne participent pas au
vote)

Convoqués le :
19/05/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT-SIX MAI DEUX MILLE VINGT-SIX à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Madame Valérie BOHR, Monsieur Jean-Claude BICEGO, Adjoints au Maire.

Madame Dominique LANCERON, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nathalie FOURNERET, Madame Brigitte STREIFF, Monsieur Jean-Pierre TRICHIES, Monsieur Joël SCHLIMME, Madame Nadège DRISSI, Madame Jessie BAVARIN, Monsieur Maxime RODHAIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Monsieur Mehdi BOUHOUHOU, Madame Sandrine REBECHE, Monsieur Thierry HOUPPIE, Monsieur YVAN LEBERT, Madame Christelle THEVENIN, Monsieur Laurent PERRIN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :

Etaient excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Michelle WIBRATTE, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Nadège DRISSI

Monsieur Michel SCHALLER, conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ

Madame Delphine MAUCHANT, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Valérie BOHR

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

=====

**POINT 2026-55- Subventions aux Associations Moulinoises
pour l'année 2026**

Rapporteur : Valérie BOHR

La Commission des Affaires Sportives et Culturelles, réunie le 4 novembre 2025, a examiné les demandes de subventions des associations moulinoises pour l'année 2026.

La Commission propose d'attribuer les subventions de fonctionnement et différentes subventions exceptionnelles selon le tableau ci-après avec pour mémoire le rappel des montants versés en 2025.

VU les propositions de la Commission des Affaires Sportives et Culturelles réunie le 4 novembre 2025,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 26 mai 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VERSE les subventions de fonctionnement et les subventions exceptionnelles selon le tableau ci-après :

Nom de l'association	Montants obtenus en 2025		Montants proposés pour 2026		Résultat du vote
	Subventions de fonctionnement	Subventions pour projets spécifiques	Subventions de fonctionnement	Subventions pour projets spécifiques	Nombre de votes sachant que l'él.u.e concerné.e par la subvention votée ne vote pas / Résultat
Animation Moulinoise	0,00 €		510,00 €		29 / unanimité
ASC Volley-ball	4.559,00 €		3.630,00 €	500,00 €	29 / unanimité
Bibliothèque pour tous	1.063,00 €		1.084,00 €		28 / unanimité Elu(s) ne prenant pas part au vote : Armelle CHAMPLON
Cercle des Anciens et du Temps Libre	195,00 €		199,00 €		28 / unanimité Elu(s) ne prenant pas part au vote : Armelle CHAMPLON
Club de l'Amitié	2.490,00 €		2.540,00 €		27 / unanimité Elu(s) ne prenant pas part au vote : Claudie FUZEWSKI Maryse GLEMET
Loisirs et Détente	0,00 €		500,00 €		26 / unanimité Elu(s) ne prenant pas part au vote : Laurent PERRIN Thierry HOUPIE Claudie, FUZEWSKI
Moulins-lès-Metz Animations	20.000,00 €		20.000,00 €		25 / unanimité Elu(s) ne prenant pas part au vote : Jean BAUCHEZ Claudie FUZEWSKI Bernadette LAPAQUE Armelle CHAMPLON
Moulins-lès-Metz Handball	4.000,00 €		4.080,00 €		29 / unanimité
Mozaïk	271,00 €		276,00 €		29 / unanimité
Photo Passion Moulins-lès-Metz	300,00 €	1.200,00 €	306,00 €	1.200,00 €	29 / unanimité
Souvenir Français	304,00 €		310,00 €		27 / unanimité Elu(s) ne prenant pas part au vote : Jean BAUCHEZ Hervé BOURGUIGNON
Sporting Club	7.500,00 € + 800,00 € sous condition du renouvellement de la convention de partenariat entre le Sporting Club et le collège Louis Armand dans le cadre de la section sportive football.		7.650,00 € + 800,00 €		29 / unanimité
Tennis Club de la Saussaie	700,00 €		714,00 €		29 / unanimité

PRECISE que les associations devront justifier les dépenses liées à leur projet pour lesquels elles reçoivent une subvention exceptionnelle et au plus tard pour le 30 juin 2027 et,

PRECISE que le cas échéant, la commune se réserve le droit d'adresser un titre de recettes aux associations via la Trésorerie pour le remboursement du montant trop perçu.

PRECISE que les élus suivants ne participent pas au vote, chacun pour leur association ou en tant que membre de droit d'une association :

- Monsieur Jean BAUCHEZ, Président du Souvenir Français, Membre de droit de Moulins-lès-Metz Animations,
- Madame Armelle CHAMPLON, Présidente de la Bibliothèque pour Tous et le Cercle des Anciens et du Temps Libre, Membre du Comité Directeur de Moulins-lès-Metz Animations,
- Madame Claudie FUZEWSKI, Présidente du Club de l'Amitié, Membre du Comité Directeur de Moulins-lès-Metz Animations, Membre de Loisirs et Détente
- Madame Maryse GLEMET, Membre du Comité Directeur du Club de l'Amitié,
- Madame Bernadette LAPAQUE, Membre de droit de Moulins-lès-Metz Animations,
- Monsieur Laurent PERRIN, Président de Loisirs et Détente,
- Monsieur Thierry HOUPPIE, Membre de Loisirs et Détente.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

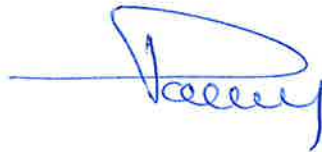
057-215704875-20260526-2026-55DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026
Notification : 01/06/2026

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 26/05/2026

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER



Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.